

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
02 juin 2025

Date de convocation : le 26 mai 2025

Votes pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Objet :

**Modification du tableau des effectifs
de la Résidence Autonomie**

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : MM David THELLIER – Éric HEUGUE – Laurent DANIEL – Didier MARLES – Patrick MAMETZ – Thierry DISSAUX - Mmes Marie-Paule CLAREBOUT - Sandrine ALLOUCHERIE - Stéphanie DELMARE – Caroline BERROD – Micheline DAUTRICHE – Sylviane CARRE – Yvonne BOUCHEZ- Claudine LEGRAND- Marie-Andrée PAYELLE - Dorothee CHAVATTE , formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent : M Joël LEGRAND

Membres excusés : Mmes Véronique LUPART – Cathy MORIN

Membre excusé ayant donné procuration : Mme Marie-France VERREMAN – M Gérard CORRIETTE.

Monsieur Didier MARLES est nommé secrétaire.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

La séance ouverte,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale informe l'assemblée qu'il conviendrait de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet à 90% afin de palier à une hausse permanente de l'activité au sein de la résidence autonomie.

.../...

Il est donc proposé de créer :

- Un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à 90%

Le Conseil d'Administration, après délibération, émet un avis favorable sur la proposition de Monsieur le Président du C.C.A.S pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à 90%.

Délibération affichée le 11 JUIN 2025, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

le 11 JUIN 2025

Le Président,


David THELLIER